



Photo : Adèle Antonioli

# DE PLUS EN PLUS DE RESSOURCES POUR FACILITER LA GESTION ET LE DÉVELOPPEMENT DES PARCS MUNICIPAUX

PAR DENIS POULET  
ET ADÈLE ANTONIOLLI



**Début avril, près de 60 % des municipalités avaient fermé leurs parcs en raison de la pandémie de COVID-19, selon un sondage de l'AQLM auprès de ses membres, auquel 160 directions de loisir ont répondu. Près de 90 % des aires de jeu étaient fermées, et 85 % des skateparcs. Cependant, les trois quarts des sentiers et pistes cyclables étaient toujours ouverts.**

Le réseau qui s'est tissé autour du projet Espaces (Institut québécois de la sécurité dans les aires de jeu, Association des responsables d'espaces verts du Québec, unités régionales de loisir et de sport) a facilité la diffusion d'informations justes et réfléchies aux municipalités pour les aider dans leurs prises de décisions. Ce travail concerté de professionnels issus de différents milieux constitue un atout considérable pour le développement et la gestion des parcs au Québec.

Dans les parcs ouverts durant les premières semaines de la pandémie, on pouvait encore se balader, seul ou en

couple, mais pas question d'événements, de rassemblements, de baignade, de pratique de sports collectifs ou de pique-niques familiaux.

La crise sanitaire a ainsi fait ressortir la vocation de conservation naturelle et d'espace de plein air pleinement oxygénant des parcs publics. C'est là un rôle fondamental de ces espaces, comme le rappelle la fiche d'introduction du *Guide des parcs et autres espaces publics* sur le portail des Guides Sports Loisirs de l'AQLM ([voir Les parcs publics, un service essentiel](#)).

Assurer le maintien et le développement des parcs dans cette perspective fait partie de la mission de gestion des autorités publiques. Cela dit, il ne faut pas pour autant négliger tous les autres rôles des parcs en tant que services publics, notamment les fonctions sociales et utilitaires qui se traduisent en activités de toutes sortes.

## LE PROCESSUS DE GESTION DES PARCS

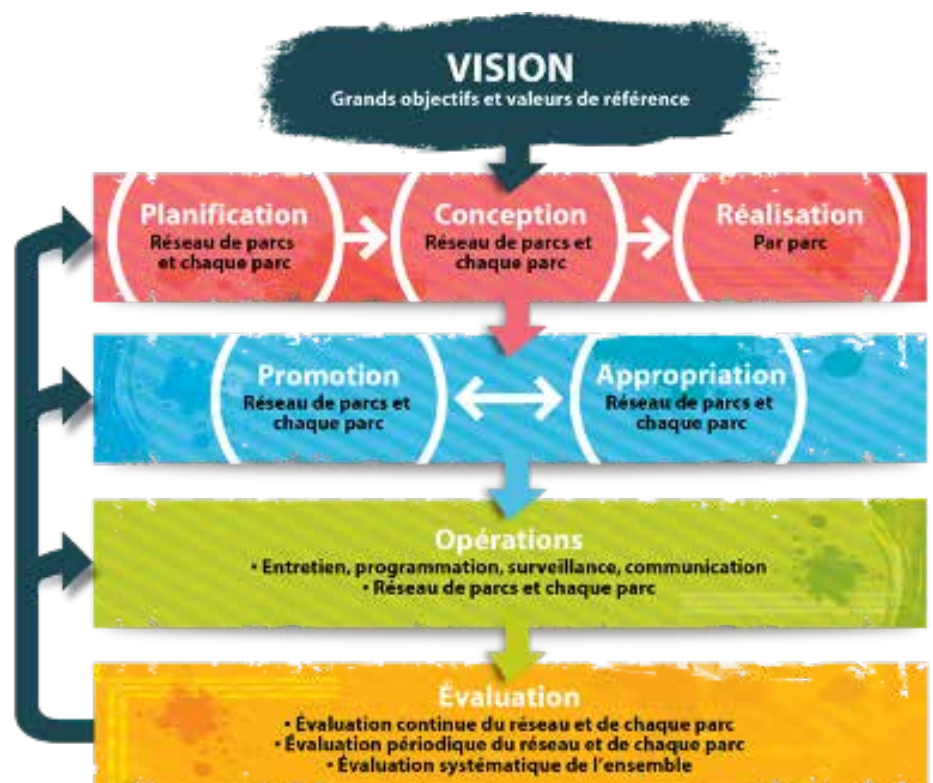
Dès ses débuts, en 2013, le projet Espaces, piloté par l'Alliance québécoise du loisir public, s'est penché sur un modèle intégré de gestion des parcs, fondé sur une série de valeurs : plaisir, plein air et nature, mode de vie physiquement actif, pratique libre et jeu libre, socialisation, vie familiale (voir [Les valeurs de référence](#)). Ce modèle apparaît, dans le guide de référence original que le projet Espaces a lancé en 2015, comme un processus comportant les éléments suivants : vision, planification, conception, réalisation, promotion, appropriation, opérations, évaluation (voir [Le processus de gestion des parcs](#)).

Sans prétendre que ce processus est parfait, nous savons qu'il a été utile à de nombreuses municipalités depuis cinq ans. Elles ont pu y puiser des idées ou des suggestions pour améliorer leur propre mode de gestion des parcs ou même, dans certains cas, le revoir complètement. Il a également pu servir à d'autres milieux, comme le milieu scolaire, qui s'est interrogé sur l'aménagement des cours de récréation.

Depuis cinq ans, les « plans directeurs » des parcs municipaux se sont aussi multipliés, nourris plus ou au moins des principes que proposait le projet Espaces. Et toutes sortes de ressources se sont développées.

## UN CHAMP D'INTÉRÊT QUI S'EST ÉLARGI

Le projet Espaces, qui se voulait au départ un lieu de réflexion et de conception d'outils « pour faciliter la gestion des parcs et autres espaces publics afin de permettre aux jeunes de bouger librement dans des espaces de jeu publics et mieux contribuer à leur





développement », a beaucoup élargi son champ d'intérêt. En 2018, il proposait plus résolument une approche « Parcs pour tous », qui comportait plusieurs nouvelles dimensions à intégrer dans le processus de gestion des parcs.

Tenir compte de tous les groupes d'âge et de la diversité des groupes d'utilisateurs, penser « famille », penser « aînés », inclure le loisir culturel dans les aménagements et la programmation, s'interroger sur la pertinence des installations spécialisées par rapport aux aménagements à vocation multiple, offrir aux enfants davantage d'espaces de jeu libre, en hiver comme en été, sont autant d'éléments documentés à introduire dans le processus de gestion. Ces éléments font aussi l'objet de fiches distinctes du [Guide des parcs et autres espaces publics](#) du projet Espaces.

## UNE PLURALITÉ D'OUTILS

En 2013 et 2016, les représentants de plus de 360 municipalités du Québec ont répondu à des sondages du projet Espaces sur leurs parcs et les espaces de jeu qui s'y trouvent. Si la majorité des grandes et des moyennes municipalités affirmaient avoir des ressources internes qui participent à la conception de leurs parcs, la majorité des petites et des très petites municipalités n'en avaient pas. Les grandes villes semblaient les seules à pouvoir compter sur les services d'un architecte paysagiste. De façon plus spécifique, seulement le tiers des répondants disaient que leurs employés avaient reçu une formation sur la norme CAN/CSA-Z614 portant sur la sécurité des aires et équipements de jeu. Enfin, en 2013, la majorité des villes désiraient avoir des outils pour les aider à planifier, concevoir, aménager et entretenir des espaces de jeu.

Le projet Espaces s'est efforcé de répondre à cette demande, mais il n'était pas seul. La question de l'aménagement des parcs publics en général et des espaces de jeu pour enfants en particulier a fait l'objet de nombreux projets, tant au niveau gouvernemental que dans divers organismes provinciaux.

Le projet Espaces offre maintenant une pluralité d'outils dans son [Guide des](#)

[parcs et autres espaces publics](#). Les sections les plus consultées portent sur les espaces de jeu pour enfants, la typologie des parcs, les conditions de succès et le processus de gestion des parcs, ainsi que sur l'approche « Parcs pour tous ». [Plusieurs webinaires du projet Espaces](#) sont également disponibles dans le programme de formation en ligne de l'Alliance québécoise du loisir public.

## LES URLS OFFRENT UNE EXPERTISE

En 2015, le projet Espaces a commencé à partager son expertise pour être en mesure d'offrir une assistance locale aux gestionnaires de parcs en milieu municipal, intermunicipal ou régional. C'est ainsi que les unités régionales de loisir et de sport (URLS) sont devenues des ressources majeures, avec la bénédiction du gouvernement (et son soutien financier), pour offrir aux municipalités un service spécialisé en matière de gestion de parcs.

Parallèlement, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) confiait aux URLS le mandat de soutenir les organisations municipales et scolaires du Québec dans le développement de parcs attrayants, accessibles et sécuritaires. Du coup, l'association avec le projet Espaces allait de soi pour contribuer au développement et au rayonnement des contenus et des outils Espaces dans chaque région du Québec.

Chaque URLS compte désormais au moins un répondant dans le dossier des parcs et espaces récréatifs. Cette personne-ressource est habilitée à répondre aux questions (en matière de sécurité dans les aires de jeu, par exemple) et à orienter les gestionnaires vers les ressources les plus pertinentes pour leur venir en aide. N'hésitez pas à contacter votre URLS pour en savoir plus sur la carte des services de votre région.

## DES COURS D'ÉCOLE REPENSÉS

Du côté scolaire, une solide réflexion sur les cours d'école s'est amorcée par suite d'une prise de conscience que cet espace traditionnel ne répondait peut-être pas adéquatement aux besoins





Couverture du guide *Aménager la cour, un travail d'équipe* en format PDF, disponible en ligne.

des enfants d'aujourd'hui, qu'il s'agisse des structures de jeu, de l'éducation à l'environnement ou de la place qu'on y accorde à la nature. On a notamment pris conscience de l'importance de diversifier les aménagements pour mieux répondre aux besoins des enfants.

C'est dans cette perspective que Kino-Québec a produit un nouveau guide, dans le sillage du guide *Ma cour, un monde de plaisir!*, publié initialement en 2009. Le nouvel ouvrage s'intitule [Aménager la cour, un travail d'équipe!](#) Le projet Espaces a collaboré à ce travail, surtout parce qu'il y a une parenté étroite entre les cours d'école et les espaces de jeu offerts aux enfants dans les parcs, mais aussi parce que les cours d'école sont des lieux publics qui peuvent offrir des services à la communauté au même titre que les parcs. Lire à ce sujet « [Aménager une cour d'école : un nouveau guide à découvrir](#) » dans le magazine en ligne 100°.

On consultera avec profit [l'édition 2020 de la revue Paysages](#), de l'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ). Ce numéro porte aussi sur les cours d'école (« Repenser la cour d'école au cœur des milieux de vie » en est le thème) et présente des articles qui peuvent inspirer les concepteurs et gestionnaires des parcs publics. On y attire notamment l'attention sur l'esthétique de l'aménagement, un aspect non négligeable dans l'aménagement de tout espace vert.

L'architecte paysagiste est une ressource précieuse pour l'aménagement et la gestion des parcs. On trouve une description de son rôle dans la fiche [Qui fait quoi?](#) du *Guide des parcs et autres espaces publics*.

## LA CONTRIBUTION DE L'IQSAJ

L'Institut québécois de la sécurité dans les aires de jeu (IQSAJ), partenaire de l'AQLM et du projet Espaces, a de son côté poursuivi son travail de formation à la norme CAN/CSA Z-614 dans tout le Québec, formant notamment une vingtaine d'inspecteurs dans les URLS.

De façon plus ponctuelle, l'IQSAJ, en collaboration avec le Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie, a publié le 2 juin, sous la signature de sa directrice Sylvie Melsbach, un [feuillet sur le nettoyage et la désinfection des espaces extérieurs](#). Cette initiative s'imposait à la suite de l'autorisation gouvernementale de rouvrir les aires de jeu pour enfants, très courantes dans les parcs publics.

## UN RÉSEAU CANADIEN D'ENTRAIDE

Au niveau canadien, les Amis des parcs constituent un réseau qui a produit plusieurs ressources susceptibles d'intéresser les gestionnaires de parcs publics. Cette organisation veut « soutenir et mobiliser les groupes communautaires voués aux parcs, les organisations sans but lucratif, les professionnels des parcs et les donateurs à activer le pouvoir des parcs » (voir [Amis des parcs, À propos](#)). Le réseau offre notamment du financement, des ressources documentaires et des services professionnels. Parmi les ressources, on relève divers guides pratiques pour l'animation et l'organisation d'activités, ainsi que des fiches de planification organisationnelle.

## À L'AFFÛT DES BESOINS

Le projet Espaces va continuer d'outiller divers milieux pour qu'ils réalisent des aménagements répondant aux besoins de TOUS les citoyens, en vertu de l'approche « Parcs pour tous ». Nous ferons bientôt appel aux gestionnaires pour connaître les besoins actuels et futurs en matière de jeu libre et actif.

Pour ce faire, un questionnaire sera mis en ligne pour transmettre vos besoins. La compilation des réponses permettra de mettre à jour de nombreuses fiches et même d'en produire de nouvelles. Ce travail sera effectué sous la supervision d'un « comité avisé » représentatif de divers milieux. Le projet Espaces offrira aussi des formations continues gratuites en 2021.